

*Pour être annexé à la délibération  
n°2022-01 du 18 février 2022*

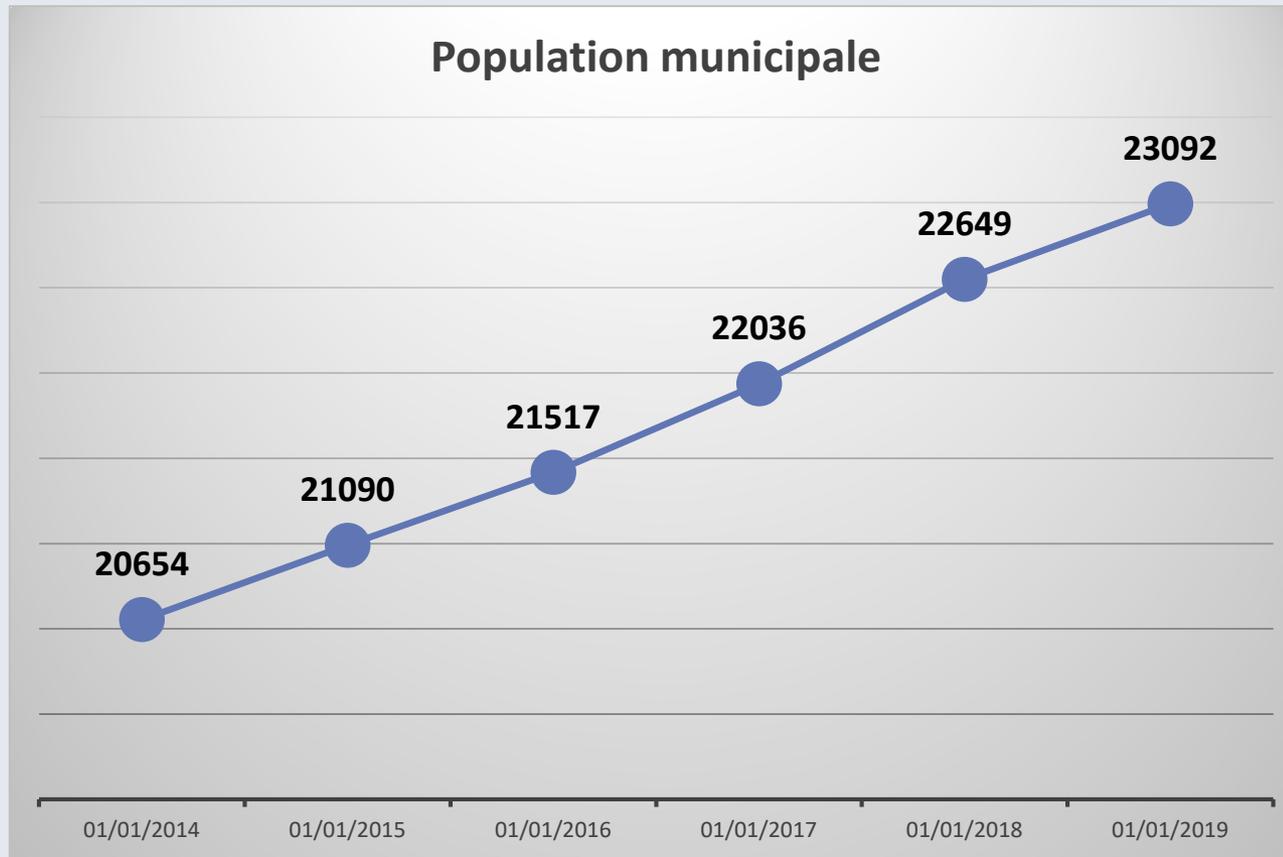


## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022**

La présentation d'un Rapport d'orientation budgétaire est une obligation légale.

- Il doit comporter les données suivantes :
  - les orientations budgétaires
  - les engagements pluriannuels envisagés
  - la structure et la gestion de la dette
  - la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs
  - l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

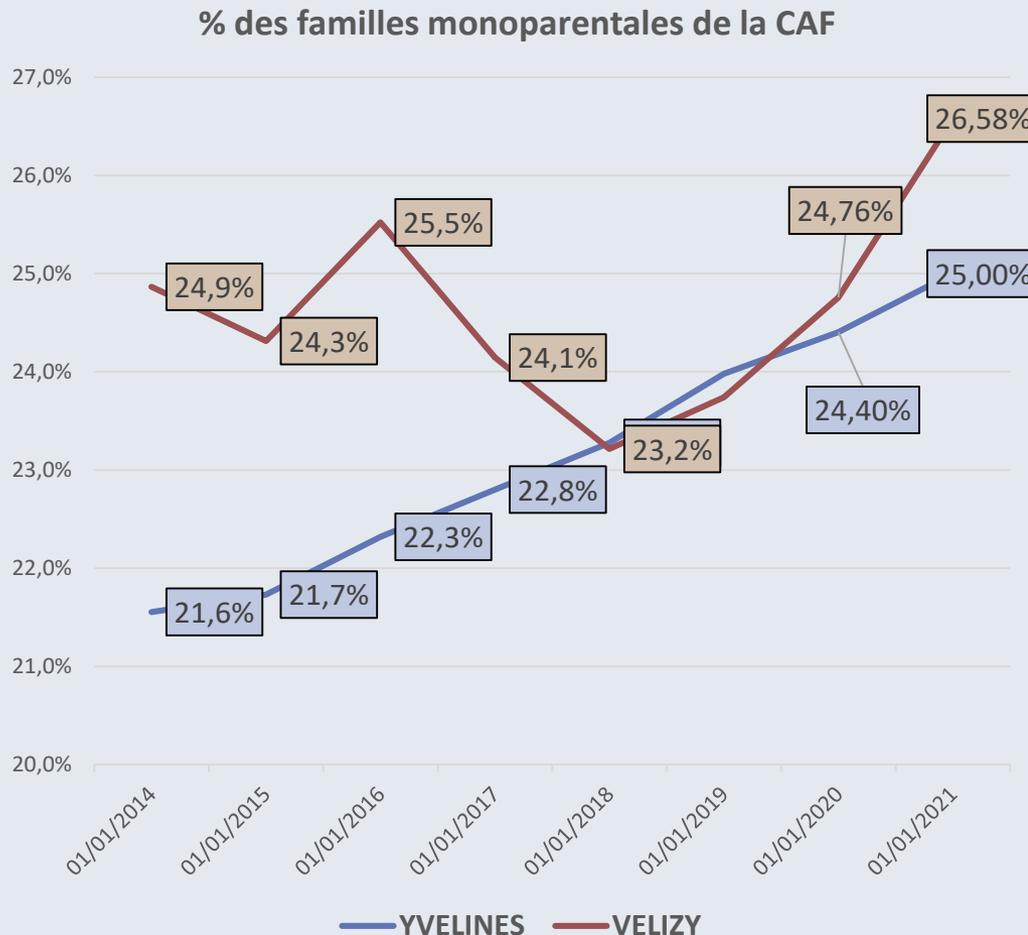
# LA POPULATION MUNICIPALE LABELLISÉE DE 2014 À 2019



*Chiffre officiel Insee, de la population municipale vélizienne, au 1/1/22– Donnée labellisée 2019= enquêtes annuelles de recensement 2017-2021*

# EVOLUTION DU TAUX DE FAMILLES MONOPARENTALES

(DONNÉES CAF 2021)

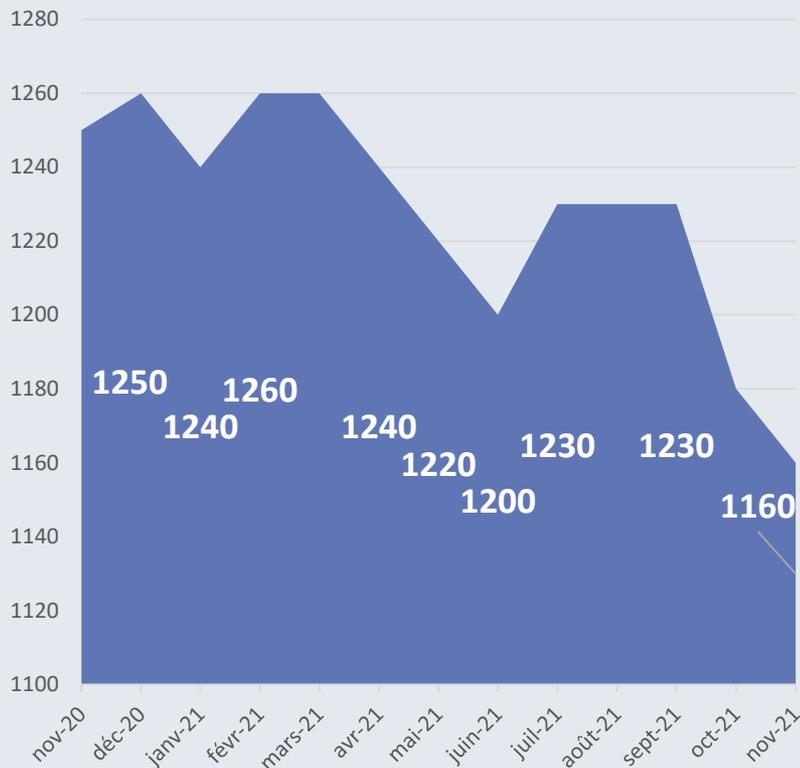


- Au niveau du département des Yvelines, le taux de familles monoparentales, allocataires de la CAF s'accroît régulièrement chaque année .
- Pour Vélizy-Villacoublay, la courbe est plus accidentée, avec une baisse importante entre 2017 et 2019. la part des familles monoparentales est de nouveau supérieure à celle du Département.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, Vélizy-Villacoublay comptait 577 familles monoparentales sur un total de 2171 familles. 73 familles monoparentales ont 3 enfants ou plus.

# LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DONNEES PÔLE EMPLOI

Un taux de chômage des catégories A, B et C en baisse depuis un an



- Suivant en cela la tendance nationale, le taux de chômage des Véliziens sans emploi ou en emploi partiel, est en baisse.
- 1160 demandeurs d'emploi en novembre 2021 :
  - 610 femmes
  - 50 jeunes de moins de 25 ans
  - 130 inscrits âgés de 50 ans et plus
  - 170 inscrits sur l'ensemble sont au chômage depuis 3 ans et plus

# L'ORGANISATION DU CCAS

# LE PERSONNEL DU CCAS

Le personnel du CCAS est mis à disposition par la commune. A compter de 2022, le CCAS recrutera en direct son personnel.

Le CCAS rembourse à la commune l'intégralité des frais de personnel mis à disposition

Les agents ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Le CCAS est situé à l'Espace Edouard Tarron, locaux de la SEMIV loués par la commune. Le CCAS rembourse sa part de loyer à la commune.

Les horaires de fermeture du mardi soir ont été étendus jusqu'à 20h. Les horaires de travail des agents ont été adaptés pour respecter les 38h hebdomadaires

# LE CCAS : UNE EQUIPE DE 11 AGENTS POUR 8,7 ETP

## Le personnel du ccas

C : 5 agents pour 4 ETP

B : 1 agent pour 0,7 ETP

A : 5 agents pour 4 ETP

- La moyenne d'âge au 31/12/2021 est de 45 ans.
- Un peu plus d'un tiers de l'équipe a une ancienneté inférieure à 5 ans.
- Le CCAS n'a qu'un seul agent contractuel à temps non complet, la conseillère conjugale et familiale.
- Renforts en CDD
  - Le CCAS bénéficie également d'une personne en renfort d'été, durant un mois, sur le poste d'agent d'accueil
  - En 2021, aux mois de février, juillet et août, le CCAS a bénéficié d'un agent de convivialité sur le dispositif Yes +
- 1 Stagiaire au niveau de la direction

# 1835 RENDEZ-VOUS ET VISITES A DOMICILE EN 2021

## TS

- 329 rdv de permanence
- 576 rdv de suivis sociaux
- 209 visites à domicile

## SECRETAIRES

- 191 rdv de permanence

## ANIMATRICE

- 242 visites à domicile
- 24 personnes âgées visitées

## CCF

- 288 rdv
- 76 personnes suivies

Suite à la crise sanitaire, les rendez-vous de permanences administratives ont été répartis sur 2 secrétaires, la 3<sup>ème</sup> ne pouvant recevoir du public,

# LA CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE

- Les ménages accompagnés :
  - la problématique des **violences intrafamiliales** est extrêmement présente, qu'elle soit féminine, masculine, ou sur des enfants.
  - accroissement des **difficultés éducatives** avec des enfants parfois très jeunes, adolescents ou des jeunes adultes.
  - beaucoup de **demandes de séparation** depuis septembre 2021, comme un résultat des difficultés à cohabiter pendant les confinements.
  - **L'état d'angoisse** des personnes, lié aux crises multiples qu'elles vivent, est aussi en nette augmentation.
- 49 séances du parcours vie affective auprès des CM2 et des collégiens, soit environ 1400 élèves concernés
  - Les 4<sup>ème</sup> n'ont pu participer cette année suite aux mesures sanitaires du moment
- 7 groupes de paroles de collégiens ont pu avoir lieu dans les deux collèges de la ville
- 8 groupes de paroles de parents, dont 7 en visio

# L'ANIMATRICE DE VIE SOCIALE

ARRIVÉE EN MARS 2021

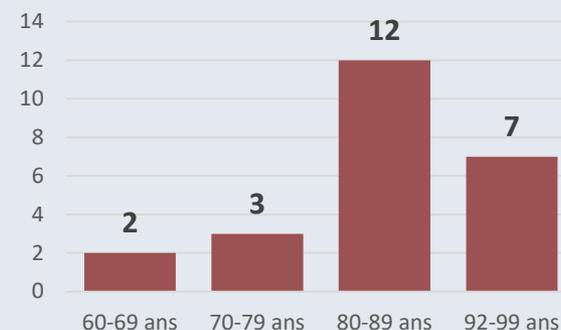
## ■ Les personnes visitées :

- 2 personnes en couple et 22 vivant seules
- 5 hommes et 21 femmes

## ■ Les actions réalisées

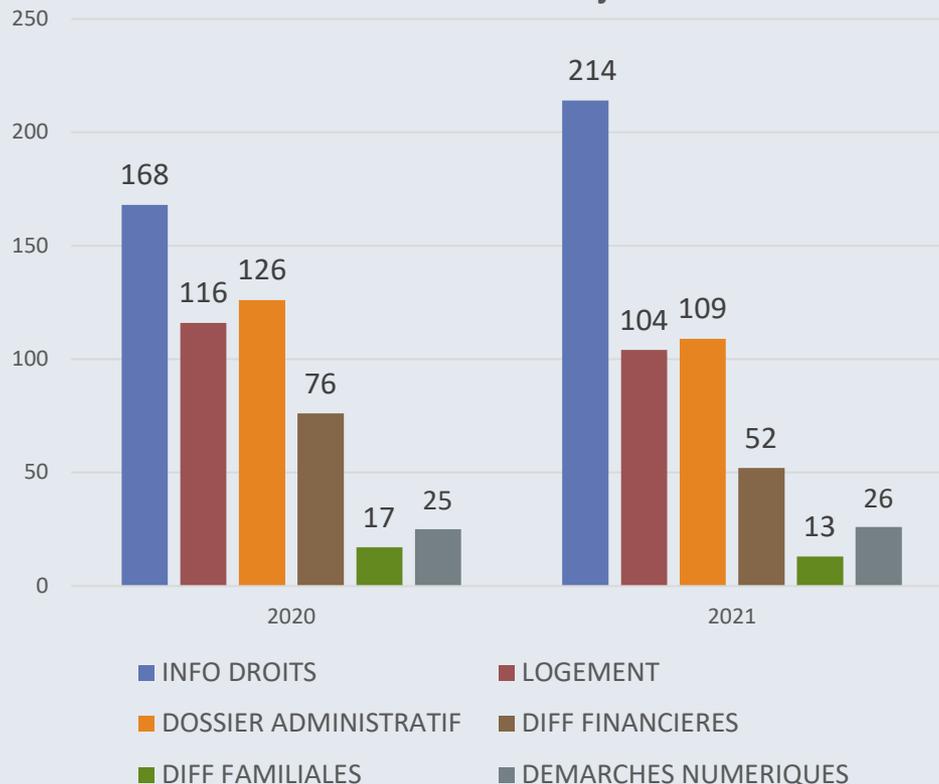
- Ecoute chaleureuse
- Jeux de société
- Mettre en valeur les réalisations artistiques des seniors dans les échos
- Après-midi culinaire avec le service jeunesse
- Réapprendre à sortir : accompagnements à des rendez-vous médicaux, pharmacie, à la poste, faire des courses...
- Organiser des rencontres entre plusieurs personnes visitées
- Création d'un carnet d'exercices cognitifs adapté aux facultés de chacun
- Création de poèmes
- Balades à vélo, à pieds. Jardinage de balcons
- Orientation vers les autres services de l'Espace Edouard Tarron
- Partenariats avec les associations communales

Tranches d'âge des personnes visitées



# 4 PERMANENCES D'ACCUEIL TOUT PUBLIC HEBDOMADAIRES

répartition des rendez-vous de permanence par  
objet



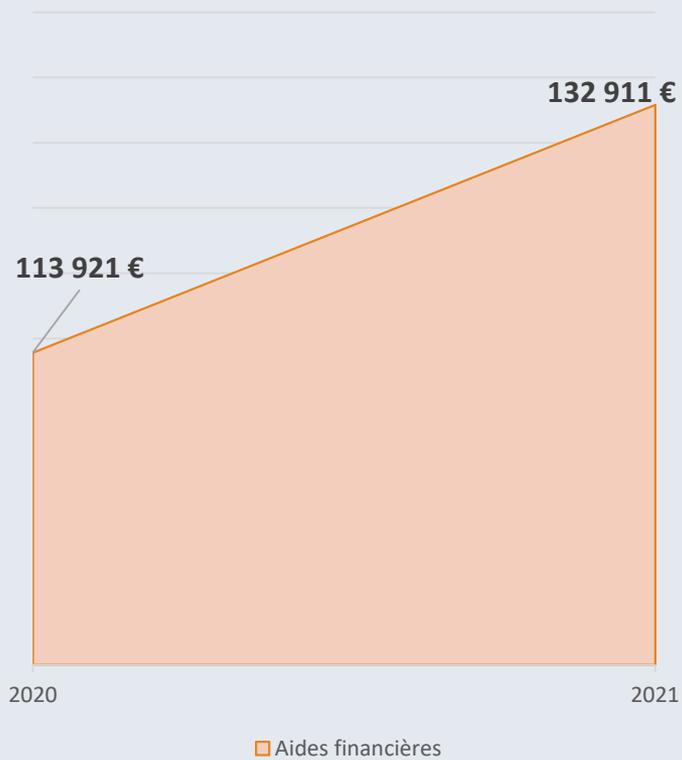
415 ménages différents ont été reçus en permanence en 2021 à une ou plusieurs reprises (518 rendez-vous). C'est une fréquentation équivalente à 2020.

41% des demandes concernent une information sur les droits contre 32% en 2020.

Cette augmentation peut venir de la labellisation du CCAS comme Point Relais CAF : 112 rendez-vous en 2021

# LES AIDES FINANCIÈRES DE LA CP EN MONTANT EN 2021

Evolution du montant des aides financières du CCAS \*

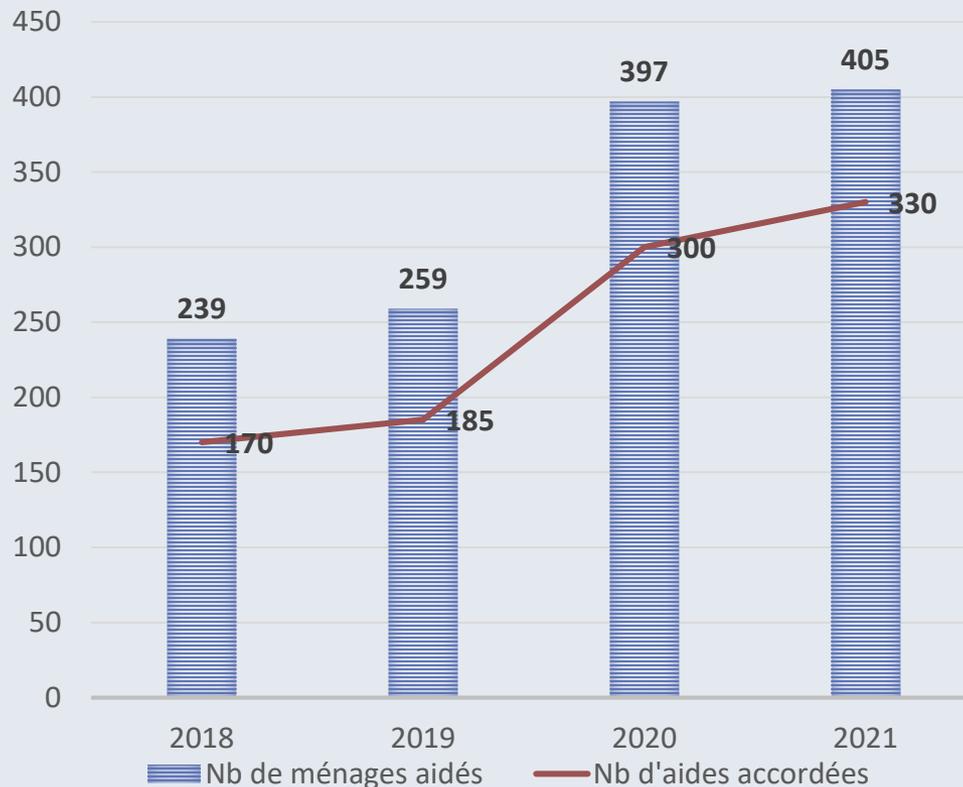


	2020	2021
ATSV	18 843 €	26 127 €
AMIL	6 216 €	9 640 €
AIDE FI GEN	14 594 €	14 946 €
MUTUELLE	11 140 €	10 560 €
ESPECES	962 €	1 217 €
TICKETS SERVICE	3 220 €	1 890 €
PRÊT HONNEUR	1 266 €	4 568 €
SOLIHA	24 030 €	31 329 €
ENERGIE CCAS	26 070 €	24 255 €
COUP POUCE	5 700 €	6 800 €
AIDE NAVIGO	1 880 €	1 579 €

\* Cette données correspond aux comptes 6562 et 6561 en fonctionnement et 274 en investissement (prêts d'honneur)

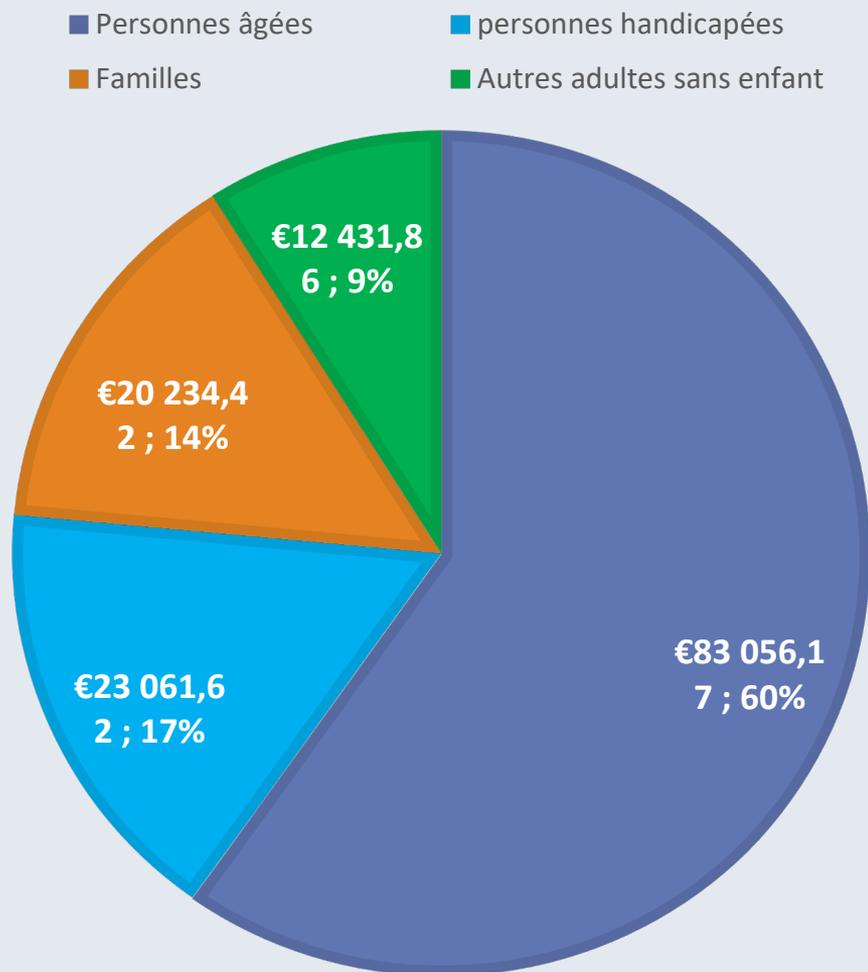
# UN NOMBRE DE MÉNAGES AIDÉS PAR LA CP EN CONSTANTE AUGMENTATION

NOMBRE D'AIDES ACCORDÉES EN CP ET  
NOMBRE DE MÉNAGES AIDÉS



- En 2021, la commission permanente du CCAS a accordé 405 aides financières, confirmant ainsi la forte augmentation de 2020.
- 330 ménages différents ont été aidés soit 492 personnes parmi lesquelles 78 enfants (437 personnes et 68 enfants en 2020)

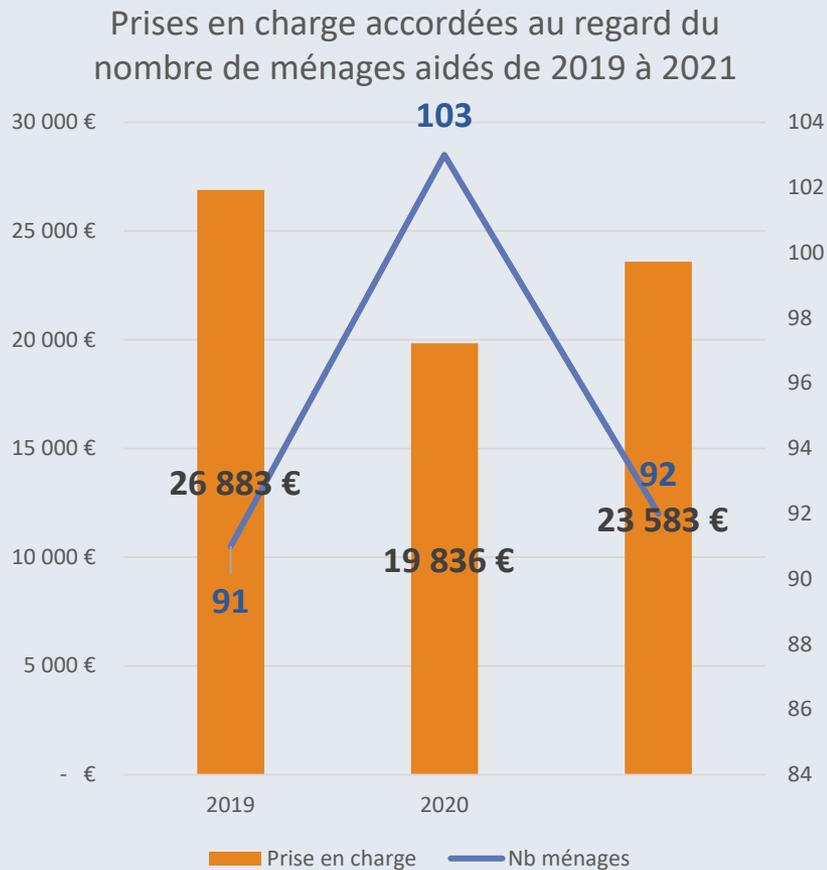
# REPARTITION DES AIDES DE LA CP PAR CATEGORIES DE POPULATION EN 2021



- L'aide aux personnes âgées représente 60% du total des aides de la CP. Les 3 principales aides accordées sont l'aide Solidarité, handicap et accessibilité pour 28 530€, l'aide à l'énergie pour 22 935€ et l'ATSV pour 13 592€.
- L'aide aux familles représente 14% des aides de la CP, avec principalement l'AMIL pour 6 975€, les aides financières généraliste pour 4 957€ et l'aide Coup d'Pouce pour 3 800€
- L'aide aux personnes handicapées représente 17% des aides de la CP, avec principalement l'ATSV pour 15 065€.
- L'aide aux autres adultes sans enfant à charge ne représente que 9% des aides, avec les aides financières généralistes pour 4 420€ et l'AMIL pour 1 670€.

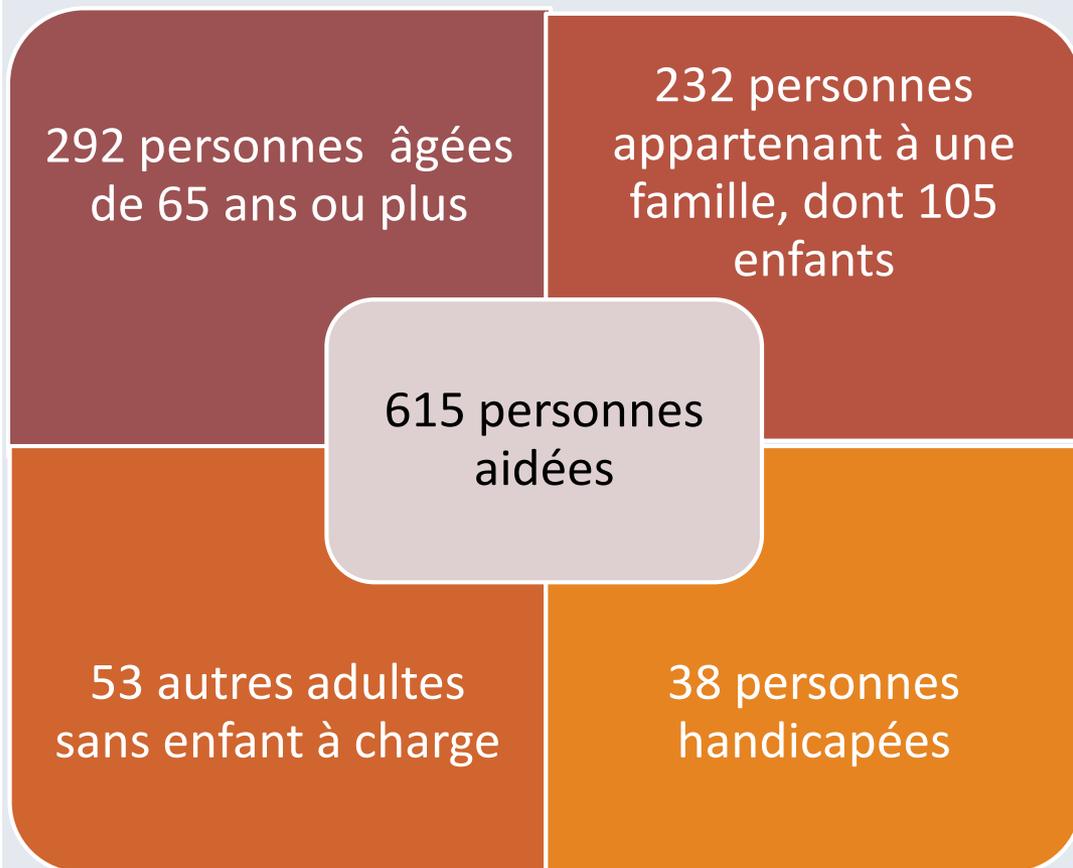
→ A noter que la part des aides d'urgence est de 10% pour les familles et les autres adultes. Elle est inférieure à 1% pour les personnes âgées et handicapées.

# LES AIDES DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE POUR LES VÉLIZIENS



- En 2021, le nombre de bénéficiaires véliziens est identique à 2019. c'est le nombre d'étudiants et de jeunes actifs qui a diminué de 42% en 2021. Le nombre de familles reçues a, lui, augmenté.
- Le panier moyen accordé est en augmentation de 8,93€ à 10,26€, ce qui explique l'augmentation du total des prises en charge, malgré la baisse du nombre de bénéficiaires.
- Depuis le mois d'octobre, l'épicerie accueille des habitants de Jouy-en-Josas et Viroflay.

# CATÉGORIES DE PERSONNES AIDÉES PAR LA CP ET L'ÉPICERIE EN 2021



- 615 personnes différentes ont bénéficié d'une aide financière du CCAS, directement par la CP ou indirectement via la subvention versée à l'Épicerie solidaire. C'est près de 100 personnes de plus qu'en 2020,

# PORTAGE DE REPAS – CHANGEMENT DE PRESTATAIRE ET DE TARIFS

- Au 1<sup>er</sup> septembre 2021, le CCAS a changé de prestataire de portage de repas à domicile, passant de Sodexo à Elior.
- A la demande du CCAS un nouveau tarif groupant le déjeuner et le dîner a été proposé aux bénéficiaires. Elior a également mis en place des tarifs différents pour les repas dit de régime.
  - SODEXO : 2 tarifs : déjeuner et dîner → CCAS : répartis en 4 tarifs suivant 2 tranches de ressources (social et CCAS)
  - ELIOR : 6 tarifs : déjeuner, dîner, déj + din en standard et en régime) → CCAS : répartis en 18 tarifs suivant 3 tranches de ressources (Tarifs 1, 2 et 3 )
- **2 incertitudes :**
  - **Quelle répartition des bénéficiaires Sodexo sur les nouveaux tarifs CCAS Elior ?**
  - **Quelles conséquences en dépenses et en recettes pour le CCAS ?**

# RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR TARIF

- Les 72 bénéficiaires Sodexo au mois d'août qui sont passés à Elios en septembre se répartissent de manière assez équilibrée sur les 3 tarifs du CCAS.
  - 20 en tarif 1
  - 22 en tarif 2
  - 30 en tarif 3
- Au 31 décembre 2021, 105 personnes étaient inscrites au portage de repas :
  - 30 en tarif 1
  - 30 en tarif 2
  - 45 en tarif 3
    - 9 n'ayant pas retourné leur avis d'imposition malgré nos multiples sollicitations
    - 18 ayant refusé de nous le transmettre

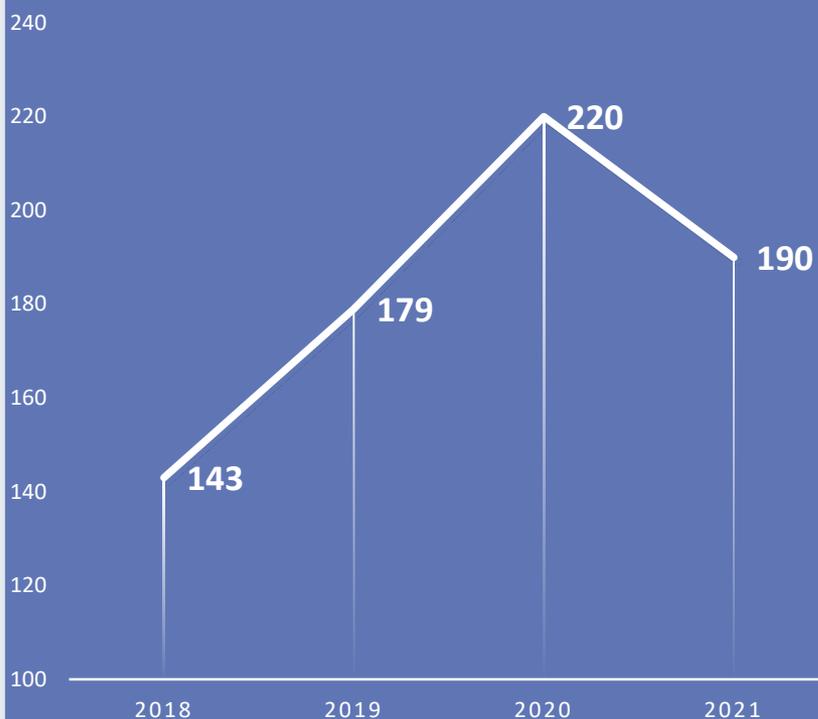
# LE COÛT POUR LE CCAS EST PLUS ÉLEVÉ

SODEXO 2021	Mai à août 2021
Bénéficiaires cumulés	426
Dépenses	76 815,48 €
Recettes	59 295,70 €
COÛT	17 519,78 €
PAR BENEFCIAIRE POUR 4 MOIS	40,99 €
ELIOR 2021	Octobre à décembre 2021
Bénéficiaires cumulés	421
Dépenses	90 027,03 €
Recettes	61 270,97 €
COÛT	28 756,06 €
PAR BENEFCIAIRE POUR 4 MOIS	68,44 €

- Les tarifs facturés par Elixor au CCAS sont plus élevés que ceux de Sodexo, sauf en ce qui concerne l'unité Déjeuner + Diner.
- Cependant ce type de commande groupée ne représente, sur ces 4 premiers mois de prestation, que 23% des inscriptions.
- Le tarif 1 étant identique au tarif social précédent, le montant de la prise en charge du CCAS pour ces personnes est plus élevé. La part des bénéficiaires dans cette tranche de ressource, plus élevée, est également un facteur explicatif

## PORTAGE DE REPAS : NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES EN 2021

NB TOTAL D'INSCRITS DANS L'ANNÉE



- 190 personnes inscrites au portage de repas en 2021. En 2020, la fermeture du restaurant municipal avait entraîné de nombreuses inscriptions temporaires au portage de repas.
- 55 personnes sont en tarif social ou tarif 1, ce qui représente 29% des bénéficiaires contre 25% en 2020. Pour mémoire, ils représentaient 16% des inscrits en 2018.

# LA PART DES REPAS DU SOIR EN AUGMENTATION



- 36 102 repas ont été vendus en 2021, soit 1800 de moins qu'en 2020.
- Cependant, rapportés au nombre de bénéficiaires dans l'année, le CCAS a fourni en moyenne 190 repas par bénéficiaire contre 171 en 2020.
- Depuis le changement de prestataire, la part des repas du soir est de 29%, alors qu'elle était de 24% avec Sodexo. Le prix plus intéressant de l'unité Déjeuner + Dîner peut sans doute expliquer cette évolution.

# AUTRES ACTIVITÉS COURANTES

## ■ Près de 1000 dossiers administratifs traités en 2021, dont :

- 276 Pass Navigo Améthyste
- 73 demandes d'APA
- 52 dossiers MDPH
- 38 demandes de compléments santé solidaire
- 46 domiciliations dont 11 nouvelles demandes.
  - 7 familles ont été domiciliées au CCAS.
- 172 inscriptions et arrêts du portage de repas
- 133 sorties et entrées dans l'année sur 321 Inscriptions à la téléassistance
- 130 inscriptions supplémentaires en 2021 au registre des personnes fragile, soit 460 au total

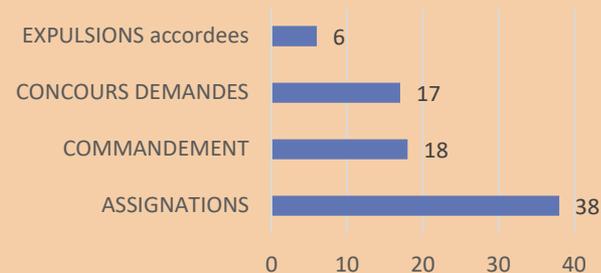
## ■ Les expulsions et l'état d'urgence sanitaire

- En 2020, la trêve hivernale a été étendue à la quasi-totalité de l'année
- En 2021, la trêve hivernale a été prolongée jusqu'au mois de juin : 79 étapes de la procédure d'expulsion ont été enclenchées pour 63 ménages véliziens.

Nb de ménages concernés par une mesure d'expulsion



les différentes étapes de la procédure d'expulsion en 2021



# LE VOYAGE ANCV

## **le voyage ANCV 2021 s'est déroulé à Fouessant du 18 au 25 septembre**

- 49 personnes ont participé, dont 17 ont bénéficié de l'aide ANCV
- 13, 14 et 15 personnes étaient respectivement en tarif 1, 2 et 3. Seules 7 personnes ont réglé le voyage au prix coûtant de 582€.
- Les animations ont été très appréciées, avec un personnel bien à l'écoute
- Une restauration variée et agréable
- Des logements accessibles et proches de l'océan
- Un seul bémol, les logements non conformes à ce qui avait été négocié avec le service commercial
  - Un avoir de 400€ qui sera appliqué sur le séjour 2022

# LES AXES DE TRAVAIL POUR 2022

- L'embauche directe du personnel du CCAS
  - En prévision, le ou la directrice adjoint(e) du CCAS et 2 agents de convivialité pour le dispositif Yes plus, en juillet et en août
  - De nombreuses délibérations doivent être prises en matière de ressources humaines
  
- Mettre en œuvre les axes de travail déterminés dans l'analyse des besoins sociaux
  - Améliorer notre connaissance du public à mobilité réduite
  - Réaliser une campagne d'appels en direction des personnes inscrites sur le registre des personnes fragiles afin de mieux les connaître
    - Beaucoup se sont inscrits l'an dernier
  - Adapter au mieux nos pratiques pour le public jeune
  
- Proposer de nouveau des formations numériques aux seniors
  - En fonction des demandes
  - En lien avec l'Espace seniors

# LE BUDGET DU CCAS

# DETTE ET ENGAGEMENT PLURIANNUEL

Le CCAS n'est propriétaire d'aucun immeuble ou véhicule.

Aucun investissement, hors matériel courant, n'est prévu en 2022.

Le CCAS n'a ni emprunt, ni dette et n'envisage pas d'engagement pluriannuel.

# LES GRANDES LIGNES BUDGÉTAIRES DU CCAS

	BP 2021 + DM	Estimation CA 2021	Propositions BP 2022
Section fonctionnement	<b>1 101 383€</b>		<b>1 118 985€</b>
Dépenses		1 017 274 €	
Recettes		1 053 729 €	
Section investissement	<b>32 555€</b>		<b>33 773€</b>
Dépenses		5 916€	
Recettes		27 049€	
<b>Excédent 2021 : Investissement 21 132€ et fonctionnement 77 857€</b>			

Les dépenses d'investissement de 2021 consistent en l'achat d'un réfrigérateur, une subvention d'équipement et des prêts d'honneur

# INVESTISSEMENT

Investissement	BP 2021	Estimation CA 2021	Propositions BP 2022
<b>Recettes</b>			
001 – Excédent reporté	15 687€	15 687€	21 132€
28 – Amortissements divers	6 841€	6 633€	2 641€
274 – Prêts	10 000€	4 568€	10 000€
<b>Dépenses</b>			
2042 – Subventions d'équipement	10 000€	700€	10 000€
274 – Prêts	10000€	1266€	10 000€
21 – immobilisations corporelles	7766€	649€	7 000€

# FONCTIONNEMENT RECETTES

Fonctionnement	BP 2021 + DM	Estimation CA 2021	Propositions BP 2022
<b>Recettes</b>	<b>1 101 383€</b>	<b>1 095 131 €</b>	<b>1 118 985 €</b>
Chapitre 70 : 706 produit des services (téléassistance, portage, ANCV)	235 100€	218 698€	210 200€
Chapitre 74 : 7474 : subvention commune	821 700€	821 700€	821 000€
Chapitre 74 : 748 subvention exceptionnelle	2 680€	8 974€*	9 428€*
Chapitre 002 : excédent antérieur reporté	41 403€	41 403€	77 857€

\*Subventions exceptionnelles : venant du département des Yvelines pour le dispositif Yes Plus pour le 1<sup>er</sup> trimestre et l'été 2021. Accord du département pour 2 agents Yes plus en juillet et aout 2022

# FONCTIONNEMENT DEPENSES

Fonctionnement	BP 2021+ DM	Estimation CA 2021	Propositions BP 2022
<b>Dépenses</b>	1 101 383 €	1 017 274€	<b>1 118 985€</b>
Chapitre 011 : charges générales	457 790€	410 478€	448 260€
Chapitre 012 : charges de personnel	439 120 €	445 579 €	470 711€
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante			
6562 et 6561: secours	160 170€	129 078€	166 500€
6574 : subventions aux associations	30 000 €	18 500 €	27 000€

**Charges générales** : la différence entre le réalisé 2021 et le BP 2022 vient du portage de repas et des remboursements à la collectivité, 20 000€ environ supplémentaires sur chacun de ces comptes

**Charges de personnel** : quelques incertitudes du fait du remplacement de la directrice adjointe du CCAS et des recrutements directs par le CCAS

## Dépenses de fonctionnement Détail Charges générales

<b>Fonctionnement</b>	<b>BP 20201+ DM</b>	<b>Estimation CA 2021</b>	<b>Propositions BP 2022</b>
604 – Prestations de service	341 030€	307 083€	323 300€
62871 – Remboursement à la collectivité de rattachement	78 000€	79 449€	96 000€
6228 - Rémunérations diverses	23 000€	19 263€	20 000€
6156 – Maintenance logiciels	4 400€	5 539€	4 400€

## Dépenses de fonctionnement Détail Aides financières

Fonctionnement	BP 2021	Réalisé 2021	Propositions BP 2022
Aide financière généraliste	25 000€	14 946€	22 000€
Aide à la mutuelle	15 000€	10 560€	15 000€
Solidarité handicap et accessibilité	35 000€	31 329€	35 000€
Aide à l'énergie	24 420€	24 255€	29 000€
Achats tickets service et espèces	6 500€	3 842€	5 500€
ATSV	20 000€	26 127€	32 000€
AMIL	8 000€	9 640€	12 000€
Coup d'Pouce	16 250€	6 800€	10 000€
Aide Pass Navigo seniors	10 000€	1 579€	6000€

Augmentation de l'ATSV et des aides financières généralistes, suite à la proposition de modification du règlement des aides (seuil de l'ATSV et complément pour les ATSV déjà accordées),

Aide à l'énergie : en lien avec la proposition de modification du règlement des aides; 181 demandes dont 58 premières demandes et 5 refus

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

	Nb d'associations	Montants des subventions
Social/insertion	6	12 300€
Santé /handicap	4	6 200€
Total	10	18 500€

La nouvelle convention Epicerie solidaire prévoit de vérifier l'adéquation du montant de la subvention versée au regard du panier moyen accordé sur l'année précédente multiplié par le nombre de semaines accordées. Un ajustement de la subvention pourra se faire s'il y a une trop grande différence avec le réel.

En 2022, le CCAS prévoit un montant de subvention de 7400€ pour l'Epicerie solidaire. Le calcul ci-dessus donne 7626€. La subvention prévue pour 2022 est ainsi bien adaptée à l'activité de l'Epicerie.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DOIT PRENDRE ACTE DE CE  
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PAR UNE DELIBERATION  
SPECIFIQUE**